

Intitulé du projet : Soutien aux activités génératrices de revenus durables des personnes vulnérables dans la ville de Batangafo

Numéro du projet :

Partenaire de réalisation :

Date de démarrage: le 01 novembre 2018 **Date d'achèvement :** le 31 juin 2020

Date de réunion du CAP :

Description succincte

En raison de la détérioration de la situation en matière de sécurité, la République Centrafricaine a connu une augmentation spectaculaire du nombre de personnes déplacées à l'intérieur de pays, passant de 385 750 en septembre 2016 à 669 997 en avril 2018 (soit une augmentation de 74%, les données ventilées par sexe n'est pas disponible). Batangafo, une ville de la préfecture d'Ouham, avec une population d'environ 31 000 personnes, a connu des conflits armés entre des membres de l'ancienne coalition Seleka et des groupes dits d'autodéfense en juillet et septembre 2017 qui ont produit plus de 87 000 personnes déplacées. La mairie et d'autres installations publiques ont été détruites par des groupes armés et ces installations ne sont pas réparées jusqu'à présent. L'insécurité et la vulnérabilité des personnes et des communautés sont donc des problèmes imminents à Batangafo. Le projet vise à créer une résilience et une stabilisation socio-économique pour les personnes et les communautés en fournissant un environnement favorable qui permet aux personnes vulnérables, en particulier les jeunes à risque (y compris les personnes déplacées et ex-combattants) de développer leurs activités génératrices de revenus. Le projet vise également à offrir des compétences de formation et des connaissances pour développer leur entreprise afin qu'ils puissent avoir accès à un revenu durable. Le projet réhabilite l'infrastructure publique pour assurer les services de l'administration publique et aider les institutions locales à créer un plan local de paix et de développement sensible au genre. Le projet fournit également à 1 000 personnes vulnérables (dont 50% femmes), notamment des déplacés internes et des ex-combattants, en alphabétisation, en gestion et en formation professionnelle. La 5s-Kaizen, méthode japonaise pour l'amélioration continue de la gestion des entreprises sera promue aux bénéficiaires pour leur gestion efficace des affaires. À la fin du projet, 1 000 jeunes (dont 50% femmes) à risque auront un revenu régulier avec leurs groupes d'activités génératrices de revenus.

Effet contribuant (PNUAD/DPP) :

Effet contribuant (PNUAD/DPP, DPR ou DPM) :

Résultat 3.2 : D'ici à 2021, les institutions politiques et administratives, les organisations de la société civile et le secteur privé mettront en œuvre des politiques, des programmes et des réformes visant la croissance économique inclusive (bonne gouvernance, relèvement économique et création d'emplois) et la gestion éthique, transparente et durable des ressources naturelles.

Total des ressources nécessaires :	2 200 000	
Total des ressources allouées :	TRAC du PNUD :	0
	Donateur : Japon	2 200 000
	Gouvernement :	0
	Apports en nature :	0
À financer :	0	

par (signatures) :

Gouvernement :	PNUD
Nom en majuscules :	Nom en majuscules :
Date :	Date :

I. PROBLÉMATIQUE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

(1) Analyse de la situation

En raison de la détérioration de la situation en matière de sécurité, la République centrafricaine a connu une augmentation spectaculaire du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, passant de 385 750 en septembre 2016 à 669 997 en avril 2018 (une augmentation de 74%, les données ventilées par sexe n'est pas disponible). Des réfugiés est légèrement diminué de 670 463 à 520 183 au cours de la même période. La réintégration socio-économique des rapatriés est un défi majeur pour la réconciliation et la consolidation de la paix. Le système des Nations Unies, sous l'égide du HCR et du PNUD, aide le gouvernement à élaborer une stratégie nationale sur les solutions durables visant à tirer parti de l'avantage comparatif de la communauté internationale pour aider les réfugiés rapatriés et les personnes déplacées à réintégrer leurs communautés locales. Socialement et économiquement d'une manière durable et durable. Dans ce contexte, il est évident qu'il existe plusieurs zones du pays, où l'application de l'approche des solutions durables est déjà une priorité urgente. Le PNUD aide également le Gouvernement de la République centrafricaine à mettre en œuvre une stratégie nationale et un plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent avec le soutien financier du Japon. La mise en œuvre de cette stratégie sur le terrain est nécessaire pour éviter la radicalisation et l'extrémisme violent.

Batangafo est une ville dans la préfecture de Ouham avec une population d'environ 31.000 personnes et est la principale ville pour relier la frontière avec le pays voisin, Tchad et Bossangoa, la capitale de la préfecture. Des affrontements ont eu lieu entre des membres de l'ancienne coalition Seleka et des soi-disant groupes d'autodéfense à Batangafo en juillet 2017 et une grande partie du camp de déplacés de la ville a été pillée et incendiée, forçant environ 100 000 personnes à chercher refuge ailleurs. Un total de 24 personnes sont également décédées au cours de cette série d'événements. La situation s'est aggravée à Batangafo après de nouvelles attaques en septembre et le nombre de personnes déplacées dans cette préfecture a considérablement augmenté, passant de 68 141 en septembre 2017 à 78 596 en décembre 2017 (Camp Coordination and Camp management, 2017). La mairie et d'autres installations publiques ont également été détruites par des groupes armés et ces installations ne sont toujours pas réparées. De nombreux cas de violence sexuelle et basé sur le genre ont été signalés alors que le nombre exact est toujours inconnu à cause de l'absence de système judiciaire. Par conséquent, les femmes et les enfants sont exposés à un grand risque de violence et n'ont pas de possibilité de s'engager dans des activités socio-économiques.

Le processus de promotion de la coexistence pacifique entre musulmans et chrétiens est actuellement en cours grâce aux efforts de la MINUSCA et des agences humanitaires. Le processus de DDR a été lancé et plus de 100 ex-combattants sont en cours de réintégration socio-économique par la MINUSCA. Pendant ce temps, des groupes armés sont toujours actifs dans certaines zones de la ville et dans les zones voisines de Batangafo et il est difficile pour la MINUSCA et l'armée nationale d'intervenir en raison des contraintes géographiques, et les villages voisins sont devenus la cible d'attaques de groupes armés. Avec le soutien du gouvernement du Japon à travers le fonds supplémentaire pour l'année fiscale 2017, le PNUD met en œuvre un projet d'intégration socio-économique des 500 personnes vulnérables. Il y a encore un fort besoin de soutenir les jeunes qui représentent 60% de la population de la ville. La majorité des jeunes sont au chômage, ce qui peut être une cause directe de l'augmentation des forces armées. Pour éviter la radicalisation de la jeunesse, les institutions locales et le gouvernement sont tenus de promouvoir les activités socio-économiques et de créer un environnement propice au développement des entreprises. Il est également nécessaire que les jeunes aient des compétences professionnelles et des connaissances techniques pour développer des activités commerciales ou génératrices de revenus durables.

II. STRATÉGIE

(1) Théorie du changement

L'insécurité et la vulnérabilité accrues des personnes et des communautés sont des problèmes imminents depuis que les conflits ont eu lieu. Plusieurs causes sont identifiées mais l'un des facteurs clés est que la population jeune de Batangafo est marginalisée sur le plan socio-économique et vulnérable, elle n'a aucune possibilité de revenu durable. Cette situation conduirait à la radicalisation de la jeune et provoquerait un autre conflit et la violence. À l'heure actuelle, les gouvernements locaux et nationaux n'ont pas la capacité suffisante pour soutenir les jeunes, et les jeunes n'ont pas assez de compétences et de connaissances pour développer leurs activités génératrices de revenus. Par conséquent, si le gouvernement local peut offrir un environnement d'affaires favorable aux jeunes et si les jeunes ont plus de compétences et de connaissances pour développer leur entreprise, ils pourront avoir accès à un revenu durable et, finalement, créer une résilience et une stabilisation socioéconomique. Cette approche crée également une cohésion sociale et une cohabitation à Batangafo car le gouvernement local aura un mécanisme de résolution et de prévention des conflits ainsi qu'un système d'alerte précoce sur la radicalisation et l'extrémisme violent. (Voir tableau ci-dessous) Une attention particulière sera accordée à la promotion des activités socio-économiques des femmes et, par conséquent, au moins 50% des bénéficiaires seront des femmes tandis qu'une centaine d'ex-combattants (essentiellement des hommes) sont inclus dans ce projet.

(2) Le plan national de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA)

En mai 2016, le gouvernement de la République Centrafricaine a demandé l'aide de l'Union européenne, des Nations Unies et du Groupe de la Banque mondiale pour préparer une évaluation du rétablissement et de la consolidation de la paix. L'évaluation a identifié des priorités pour les cinq premières années de la période postélectorale et le rapport d'évaluation a été approuvé par le gouvernement en octobre 2016 et a été adopté en tant que Plan national de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA). RCPCA a trois piliers.

Pilier 1 : Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation

Pilier 2 : Renouveler le contrat social entre l'État et la population

Pilier 3 : Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs

Ce projet contribue à la réalisation de tous les piliers, en particulier pour les composantes prioritaires suivantes :

- Faciliter la réconciliation et la cohésion sociale, et mettre en place les conditions pour le retour des réfugiés et les solutions durables pour les personnes déplacées (pilier 1)
- Redéployer l'administration sur tout le territoire et mettre en place une gouvernance locale inclusive (Pilier 2)
- Assurer les conditions propices au développement du secteur privé et à l'emploi (amélioration de l'appui aux entreprises et des services financiers, formation professionnelle, entrepreneuriat et emploi) (pilier 3)

(3) ODD

Le projet contribue à atteindre les ODD suivants en soutenant les institutions publiques locales et l'intégration socio-économique des groupes vulnérables :

But 1 : Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout

Objectif 5 : Atteindre l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique inclusive et durable, l'emploi et un travail décent pour tous

Objectif 10 : Réduire les inégalités au sein des pays et entre eux

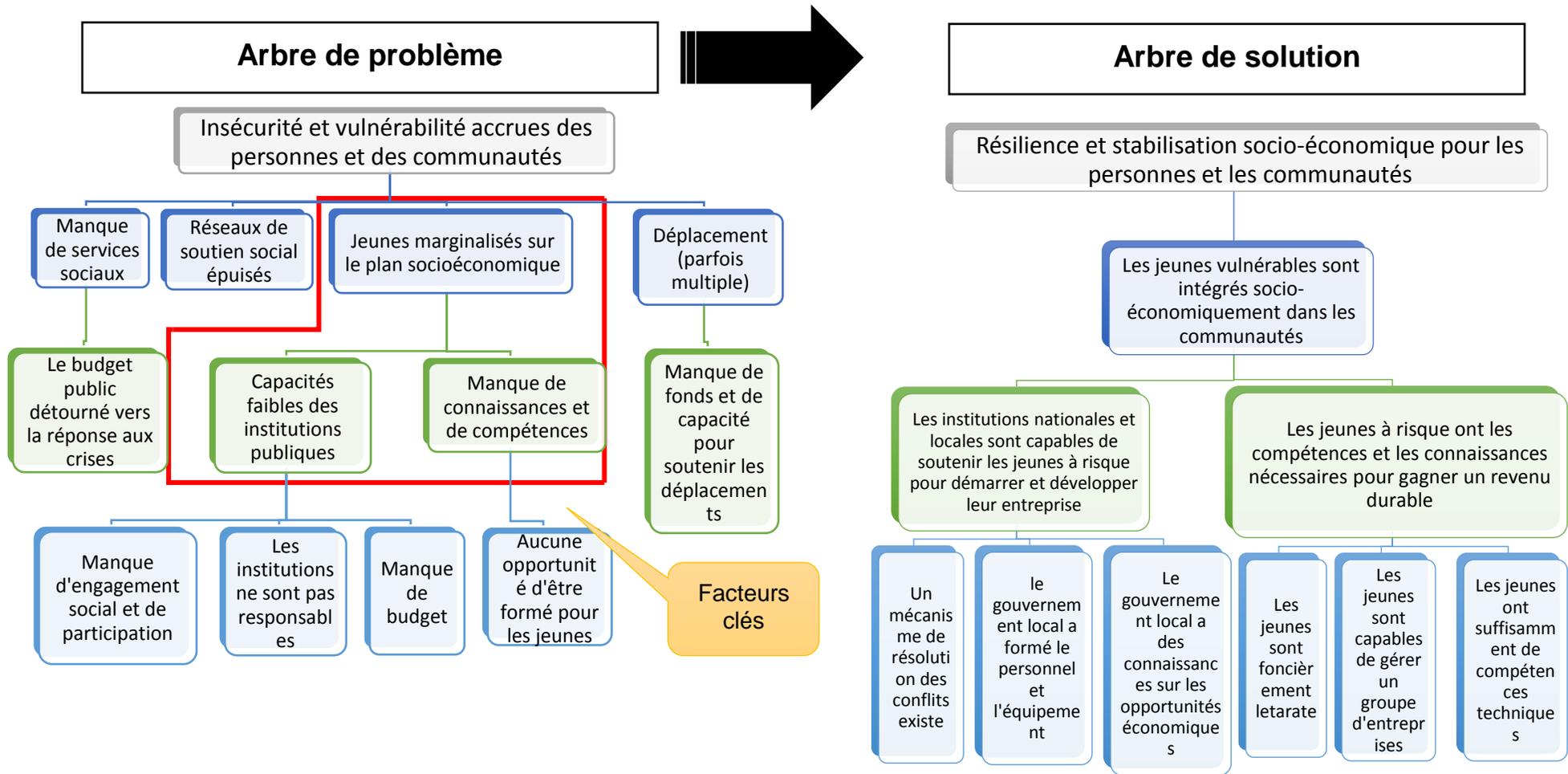
Objectif 16 : Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour un développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et construire des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux

(4) Stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent

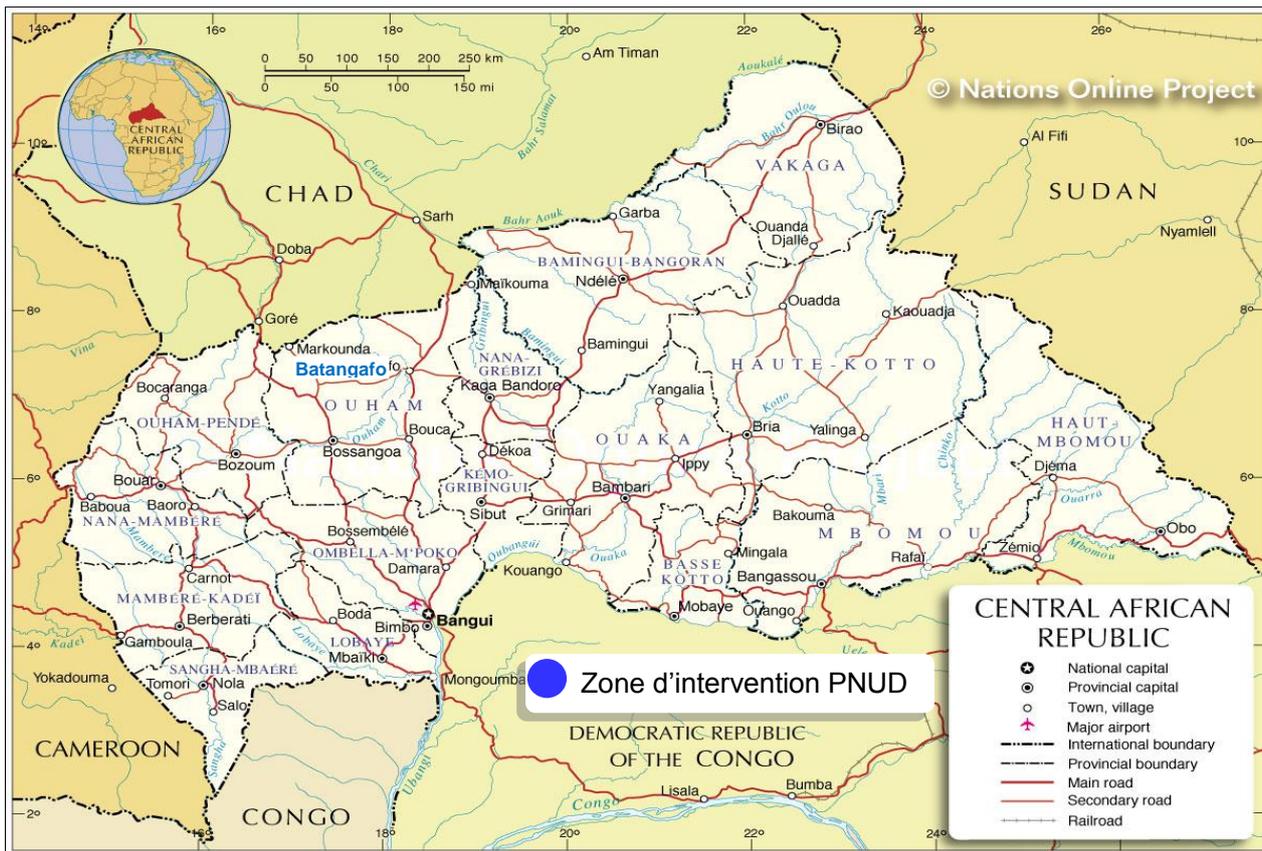
Le PNUD aide également le Gouvernement centrafricain à mettre en œuvre une stratégie nationale et un plan d'action pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, avec le soutien financier du gouvernement du Japon. Cette stratégie a 9 piliers ; 1. Système d'alerte précoce, 2. Résilience communautaire, 3. Justice et État de droit, 4. Environnement, 5. Communication, 6. Gouvernance et administration du territoire, 7. Sécurité, 8. Education, 9. Coordination et intégration. Le projet s'alignera sur

cette stratégie et intégrera certaines activités pour mettre en œuvre le plan d'action tel que le soutien au comité local de paix et de réconciliation (Pilier 2 Résilience communautaire), la formation des fonctionnaires locaux (Pilier 6 Gouvernance et administration du territoire) et l'intégration des 5s Méthode Kaizen en formation professionnelle (Pilier 8 Education)

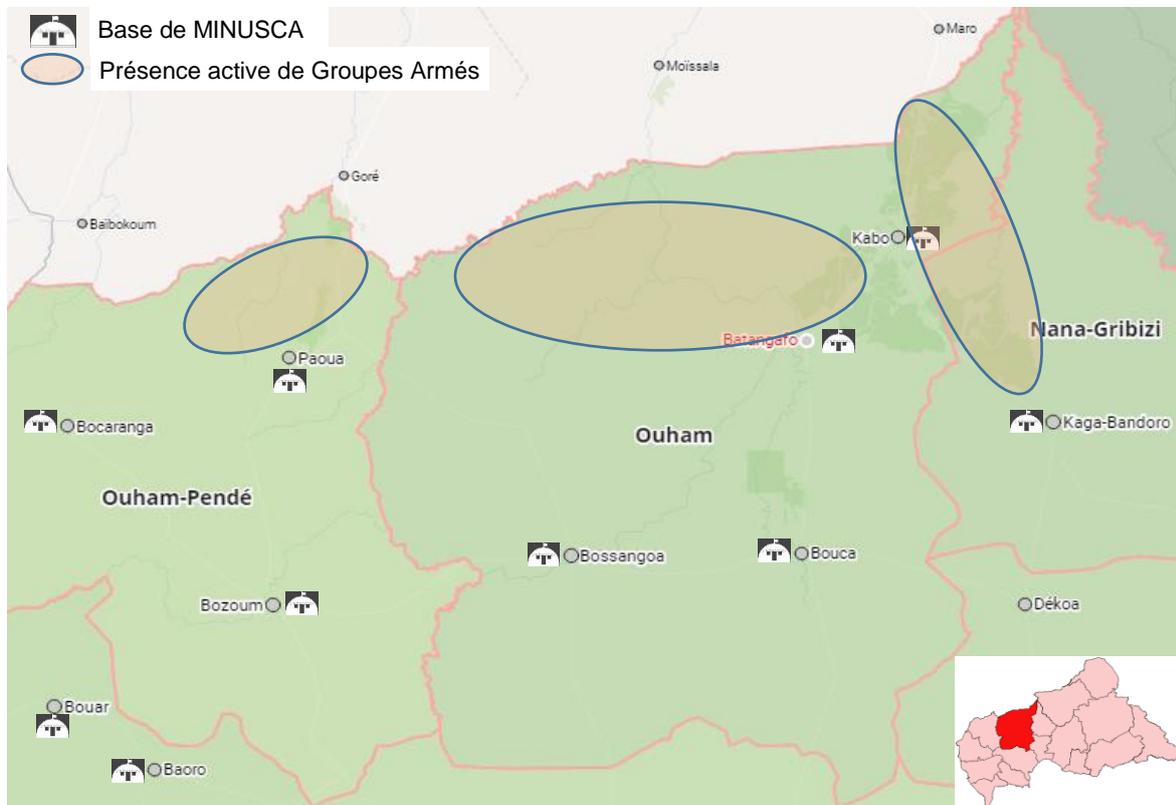
Théorie du changement



PLAN DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



CARTE DE PREFECTURE D'OUHAM



III. RÉSULTATS ET PARTENARIATS

(1) Résultats escomptés

Les résultats et produits suivants seront atteints par ce projet et le projet contribuera éventuellement à la réalisation des résultats du Plan stratégique du PNUAD et du PNUD ainsi que du plan national de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA).

Effet du CPD : D'ici 2021, les institutions politiques et administratives, les organisations de la société civile et le secteur privé mettent en œuvre des politiques, programmes et réformes visant une croissance économique inclusive (bonne gouvernance, relance et création d'emplois) et une gestion éthique et durable des ressources naturelles.

Produit du CPD : Les populations vulnérables, y compris les réfugiés de retour, les personnes déplacées, les ex-combattants, les femmes et les jeunes, ont accès à des opportunités de moyens de subsistance et à un emploi durable (production CPD 2.3)

Indicateur du CPD :

Nombre de personnes bénéficiant d'emplois d'urgence et d'autres moyens de subsistance dans des situations de crise ou d'après-crise, ventilées par sexe (SP 6.1.1.A)

Cible du projet : 1000 emplois durables (500 femmes / 500 hommes)

Bénéficiaires directes : 1 200 personnes (1000 jeune à risque dont 50% femmes et 200 formateurs, fonctionnaire, autorités locales, le pourcentage ventilées par sexe à confirmer)

Bénéficiaires indirectes : 31 000 personnes (Population de Batangafo et son alentour, les données ventilées par sexe n'est pas disponible)

Résultat attendu 1 : Les institutions nationales et locales sont capables de soutenir les jeunes à risque pour démarrer et développer leur entreprise

Pour ce résultat, le projet vise à créer un environnement favorable qui permettra aux personnes vulnérables, en particulier les jeunes à risque, de développer leurs activités commerciales ou génératrices de revenus. Les opportunités économiques et la chaîne de valeur potentielle dans cette région seront analysées et partagées avec les autorités locales et d'autres partenaires afin de développer des activités économiques durables.

Les infrastructures publiques locales détruites par les groupes armés seront réhabilitées. Les travaux de réhabilitation seront principalement mis en œuvre par un travailleur local formé par d'autres projets. Cela permettra aux bénéficiaires d'être employés et d'avoir l'opportunité d'améliorer leurs compétences.

En tenant compte des initiatives de paix locales existantes, un comité local de paix et de réconciliation sera établi pour la résolution et la prévention des conflits et soutenu par une collaboration avec la MINUSCA. La MINUSCA se prépare maintenant à créer ce comité et le projet apportera un soutien supplémentaire à la préparation du Plan local de paix et de développement sensible au genre. Ce comité aura pour rôle d'empêcher la radicalisation des jeunes et d'atténuer les risques de conflits lorsque des personnes vulnérables développent leur entreprise. Les fonctionnaires locaux seront formés à la bonne gouvernance et à l'administration publique et recevront un appui pour préparer et mettre en œuvre un plan de développement local par le projet en collaboration avec le projet d'Appui au Redéploiement de l'Administration Territoriale et à la Revitalisation Socio-économique des communautés (ARAT-RSE) mise en place par PNUD et le Ministère de l'administration du Territoire. Les staffs des services techniques sur terrain des ministères concernés seront également formés.

Les activités suivantes sont prévues pour atteindre ce résultat attendu :

Activité 1.1: Analyser les opportunités économiques et la chaîne de valeur dans la zone d'intervention

Activité 1.2: Appuyer le Comité local de paix et de réconciliation pour la résolution et la prévention des conflits

Activité 1.3: Réhabiliter des bâtiments de service public et fournir du matériel

Activité 1.4: Fournir une formation sur la gouvernance locale aux autorités locales

Indicateurs d'activité :

Indicateur 1.1: Nombre de plans de développement locaux sensibles au genre élaborés, validés et mis en œuvre

Référence : 0 Cible : 1

Indicateur 1.2: Nombre de fonctionnaires locaux ayant des connaissances sur la gouvernance

Référence : 0 Cible : 20

Indicateur 1.3: Nombre d'installations de service public fonctionnelles avec équipement

Référence : 0 Cible : 2

Résultat attendu 2 : Les jeunes à risque ont les compétences et les connaissances nécessaires pour gagner un revenu durable

Pour ce résultat, les jeunes à risque qui ont démarré des micro-entreprises ou des activités génératrices de revenus dans d'autres projets seront identifiés comme bénéficiaires. Parmi eux, 400 bénéficiaires sont actuellement soutenus par un autre projet du PNUD financé par le gouvernement du Japon. Les ex-combattants en cours de réinsertion avec le soutien de la MINUSCA bénéficieront également de ce projet. Le projet encouragera la méthode de gestion "5S-Kaizen" dans le pays en organisant des sessions de formation pour les formateurs potentiels des institutions nationales sur la formation professionnelle et d'autres organisations privées et publiques. Des formateurs seront déployés à Batangafo pour mettre en place une formation pour les bénéficiaires.

Les bénéficiaires recevront une formation sur l'alphabétisation fonctionnelle et la gestion des entreprises, y compris la méthode 5S-Kaizen. 600 autres bénéficiaires appartenant à des micro-entreprises ou à des associations y compris les groupements dirigés par les femmes se joindront à ces formations.

Le projet fournira également des conseils techniques et de gestion au jour le jour pour soutenir le développement des petites entreprises.

Les activités suivantes sont prévues pour atteindre ce résultat :

Activité 2.1: Mener des recherches sur le profilage des bénéficiaires ;

Activité 2.2: Assurer une alphabétisation fonctionnelle pour les jeunes à risque ;

Activité 2.3: Fournir une formation sur la gestion des entreprises, y compris 5S-Kaizen pour les formateurs potentiels des institutions nationales et des ONG ;

Activité 2.4: Offrir une formation en gestion, y compris 5S-Kaizen pour les jeunes à risque ;

Activité 2.5: Soutenir le développement des entreprises pour les micro-entreprises et les associations fondées par les bénéficiaires

Indicateurs d'activité :

Indicateur 2.1: Pourcentage de bénéficiaires (au moins 35% sont des femmes) qui acquièrent des compétences de l'alphabétisation fonctionnelle

Référence : à confirmer mais vraisemblablement très bas Cible : 70%

Indicateur 2.2: Pourcentage de bénéficiaires ayant des compétences en gestion

Référence : à confirmer mais vraisemblablement très bas Cible : 70%

Indicateur 2.3: Nombre de micro-entreprises et d'associations fondées par les bénéficiaires du projet qui ont un revenu régulier

Référence : 0 Cible : 40

(2) Partenariats :

Le projet travaillera en partenariat avec ses homologues pour atteindre les résultats du projet :

1. Partenariat avec les homologues nationaux

Le projet soutiendra et collaborera avec l'Agence centrafricaine pour la formation professionnelle et l'emploi (ACFPE) qui est une institution publique. Les inspecteurs et les formateurs de l'ACFPE seront formés et déployés à Batangafo pour fournir une formation professionnelle aux bénéficiaires.

Le projet organisera conjointement le comité de pilotage avec le gouvernement national. Ce comité joue un rôle important dans la réalisation d'un projet spécialement pour surveiller les activités du projet afin de les aligner sur les résultats. Les autorités locales seront impliquées dans la décision de réhabilitation et participeront au maintien de l'infrastructure réhabilitée et au soutien des activités génératrices de revenus des bénéficiaires.

2. Partenariat avec les partenaires d'exécution

Le projet continuera à travailler avec Oxfam qui est le partenaire d'exécution d'un autre projet financé par le gouvernement du Japon qui soutient 500 personnes vulnérables à Batangafo. Comme ces bénéficiaires sont également soutenus dans ce projet, il est raisonnable de poursuivre la collaboration avec Oxfam. Le PNUD suivra leurs activités et fournira des conseils pour améliorer leur performance tout au long du projet. Cette modalité assurera l'exécution efficace du projet dans une région éloignée.

Le partenariat avec ces ONG humanitaires est la clé pour assurer le Nexus Développement humanitaire. Comme ils ont une expérience considérable dans les activités humanitaires dans la zone cible, le PNUD favorisera la dimension du développement par les activités de l'appui aux activités génératrices de revenus durables. Par conséquent, le projet renforcera également les capacités et les expériences des ONG humanitaires en matière d'aide au développement.

3. Partenariat avec les agences des Nations Unies

Le projet collaborera avec la section des affaires civiles et la section DDR de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). La section DDR de la MINUSCA a soutenu au total 260 membres de la communauté, dont une centaine d'ex-combattants qui ont tendu les bras. Le projet intègre ces ex-combattants en tant que bénéficiaires et leur offre une formation en alphabétisation et en gestion d'entreprise avec d'autres bénéficiaires. La section des affaires civiles établira un comité local de paix et de réconciliation. Le projet renforcera leur rôle et leur capacité et soutiendra l'élaboration d'un plan de développement local avec eux. La MINUSCA assurera également la sécurité du personnel du projet, car la situation en matière de sécurité est toujours instable. L'UNOPS, qui est un partenaire d'exécution de la MINUSCA, travaillera avec le projet pour soutenir les ex-combattants dans leur réintégration.

(3) Risques et hypothèses

Comme l'indique le registre de risques présenté en annexe ci-dessous, on ne peut pas écarter le risque que la violence reprenne aussi bien dans les zones cibles du projet que sur le territoire national dans son ensemble. Par conséquent, il faut suivre de très près la situation sécuritaire dans son ensemble, en étroite collaboration avec les acteurs du maintien de la paix et d'autres parties prenantes. D'autres facteurs de risque sont les retards dans la mise en œuvre du programme par les partenaires, le recrutement du personnel et d'autres procédures internes au PNUD. Il est à noter que le recrutement de personnel, que ce soit par les ONG ou bien par le PNUD, est souvent à l'origine du problème, puisqu'il est difficile de trouver du personnel adéquat dans les zones touchées par le conflit. Pour éviter tout retard dans la mise en œuvre du projet, il faudra établir une planification proactive des acquisitions et du recrutement. (Voir le registre de risques en annexe)

(4) Implication des parties prenantes

Les bénéficiaires directs du projet sont les groupes les plus vulnérables dans les communautés ciblées, y compris les déplacés internes, les rapatriés, les ex-combattants et les personnes marginalisées des communautés locales, estimés à 1 000 personnes. En outre, environ 200 personnes des autorités locales, les sociétés civiles sont des bénéficiaires directs du projet à travers des activités de formation et de renforcement des capacités. Des actions spécifiques seront entreprises pour inclure les ménages dirigés par une femme, les jeunes femmes et les jeunes hommes. Les bénéficiaires directs seront les groupes vulnérables qui ont fondé des associations génératrices de revenus, notamment les bénéficiaires du projet financé par le gouvernement du Japon et la MINUSCA. Ceci pour assurer l'effort de réintégration socio-économique et la cohésion sociale par les bénéficiaires et les communautés. Dans cette situation fragile, ils peuvent être exposés au risque d'échec de leur activité. Le succès des activités génératrices de revenus par groupe encourage d'autres personnes à rejoindre ou à créer leurs groupes et à fonder de nouvelles petites entreprises et à promouvoir la cohésion sociale. Ce faisant, le projet vise à offrir une alternative à la poursuite de la violence en créant un sentiment d'appartenance au niveau communautaire à travers la définition d'objectifs communs et en fournissant des incitations économiques et des alternatives qui les éloignent de la violence. En créant ces engagements, le projet s'attendra à créer des moteurs de changement qui chercheront à renforcer leurs communautés et contribueront à la cohésion sociale et à la cohabitation pacifique.

(5) Gestion de connaissances

Dans le but de faciliter le partage des informations et la gestion des connaissances, nous veillerons à recueillir des données relatives aux personnes et aux associations bénéficiaires de l'initiative et à les exploiter dans le cadre du projet, sans toutefois inclure de données personnelles. Une étude préliminaire sera menée pour collecter les données de référence nécessaires au suivi et à l'évaluation rigoureuse du programme. Les leçons apprises et les données de profilage issues du projet seront étudiées et prises en compte dans les rapports du Bureau de pays du PNUD. Cela permettra notamment d'enrichir et de parfaire le Plan du pays.

(6) Durabilité et amplification

La méthodologie et les partenariats qui sous-tendent ce projet sont conçus pour rendre les impacts via la collaboration avec les services techniques gouvernementaux et le renforcement des capacités de gestion des autorités et de la bonne gouvernance. Les partenaires d'exécution auront une capacité suffisante pour assurer le développement durable après le projet car ils seront formés par le projet en tant qu'agences de « Humanitarian-Development nexus ». Ils resteront dans la même zone et pourront continuer leurs activités d'aide pour étendre le même type de projet. Les préfets nouvellement nommés dans la préfecture cible seront consultés et informés pendant le projet.

IV. GESTION DU PROJET

(1) Coût-efficacité et productivité

Le projet collaborera avec des partenaires nationaux, des ONG et la MINUSCA pour assurer un processus de mise en œuvre efficace. Le projet formera les superviseurs et les formateurs de l'ACFPE pour fournir à 1000 bénéficiaires (dont 50% femmes) une formation professionnelle et 5-Kaizen. Cette collaboration garantira également la poursuite de la promotion de la méthode 5s-Kaizen au niveau national. Les bénéficiaires de ce projet seront des groupes de personnes vulnérables, y compris des déplacés internes, des rapatriés et des ex-combattants qui ont déjà été soutenus par d'autres projets et ont fondé des groupes d'activités génératrices de revenus. Par conséquent, le projet identifiera efficacement les bénéficiaires. Afin d'assurer un soutien global, le projet collaborera étroitement avec la MINUSCA. Les besoins de réhabilitation ont été identifiés avec la MINUSCA. Le projet travaillera également avec Oxfam qui a l'une des plus grandes activités à Batangafo. L'étroite collaboration avec les principaux acteurs de Batangafo sera la clé d'une mise en œuvre réussie du projet.

(2) Gestion du Projet

L'équipe du projet sera basée à Bangui et à Bossangoa. Le spécialiste du programme, qui est responsable de la coordination du projet ainsi que de la supervision et un associé des finances et de l'administration assurera la gestion. Un expert de la résilience communautaire sera affecté à Batangafo avec un chauffeur pour assurer la mise en œuvre des activités. Un responsable du suivi et de l'évaluation surveillera l'évolution des activités pour s'assurer que les résultats attendus sont atteints sans délai.

(3) Le solde restant

Au terme du projet, le Bureau Pays se concertera avec l'Ambassade du Japon sur l'utilisation de tout solde restant

(4) Rapports

Le Bureau Pays s'engage à faire parvenir les rapports finaux (narratifs et financiers) selon le calendrier fixé par le gouvernement du Japon. Les rapports se conformeront au Cadre de résultats (voir chapitre V) qui est bâti sur des indicateurs spécifiques et des cibles quantifiables.

(5) Visibilité

Le PNUD prendra toutes les dispositions nécessaires pour assurer que la contribution du Japon au projet soit bien visible auprès des bénéficiaires, des communautés environnantes et des autorités locales et ce, tout au long de la mise en œuvre du projet. Le logo du Japon figurera sur tous les articles achetés dans le cadre du projet. Pour en assurer la visibilité, les activités et les résultats du projet seront diffusés sur différents supports tels que le site Web du PNUD (les bureaux de la RCA et du Japon), Facebook, Twitter et également à la radio.

Le PNUD CAR compte actuellement un responsable Japonais chargé de la gestion du projet en cours, dont le financement est assuré par le budget supplémentaire du gouvernement du Japon. Il veillera à la visibilité du Japon ainsi qu'à la communication et au partenariat avec le gouvernement du Japon.

V. CADRE DE RÉSULTATS

Effet visé tel qu'il est énoncé dans le PNUAD/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays :									
Résultat 3.2 : D'ici à 2021, les institutions politiques et administratives, les organisations de la société civile et le secteur privé mettront en œuvre des politiques, des programmes et des réformes visant la croissance économique inclusive (bonne gouvernance, relèvement économique et création d'emplois) et la gestion éthique, transparente et durable des ressources naturelles.									
Indicateurs d'effet tels qu'ils figurent dans le Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays, y inclus la situation de référence et les cibles :									
Indicateur 1.1.3 : Pourcentage de réfugiés et de déplacés ventilés selon le sexe, l'âge et la région (ré) intégrés dans leurs communautés sur les plans social et économique.									
SITUATION DE RÉFÉRENCE : 0% (2016)									
Cible : 50% (2021)									
Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD :									
Produit 3.1.1. : Les fonctions gouvernementales de base et les services de base inclusifs restaurés après la crise pour la stabilisation, les solutions durables au déplacement et le retour aux voies du développement durable dans le cadre des politiques et priorités nationales									
Intitulé du projet : Soutien aux activités génératrices de revenus durables des personnes vulnérables dans la Sous-Préfecture de Batangafo									
PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT :	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		(6) CIBLES (par fréquence de recueil des données)				(7) MÉTHODE DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS
			Valeur	Année	2018	2019	2020	(8) Bilan final	
Produit 1 (CPD) <i>Les populations vulnérables, notamment les réfugiés de retour au pays, les personnes déplacées, les ex-combattants, les femmes et les jeunes, ont accès à des moyens de subsistance et à un emploi durable.</i>	Nombre de personnes bénéficiant d'emplois d'urgence et d'autres moyens de subsistance dans des situations de crise ou d'après-crise, ventilées par sexe (SP 6.1.1.A)	<i>Rapport de Mission</i>	0	2018	-	-	1000 (F : 500, H : 500)	1000 (F : 500, H : 500)	<i>Rapport final</i>
Résultat 1 du projet : Les institutions nationales et locales sont capables de	Indicateur 1.1: Nombre de plans de développement locaux sensibles au genre	<i>Rapport de Mission</i>	0	2018	-	-	1	1	<i>Document validé</i>

soutenir les jeunes à risque pour démarrer et développer leur entreprise	élaborés, validés et mis en œuvre								
	Indicateur 1.2: Nombre de fonctionnaires locaux ayant des connaissances sur la gouvernance	<i>Rapport de Mission</i>	0	2018		20 (F/H à déterminer)	20 (F/H à déterminer)	20 (F/H à déterminer)	<i>Résultat de post-test de formation</i>
	Indicateur 1.3: Nombre d'installations de service public fonctionnelles avec équipement	<i>Rapport de Mission</i>	0	2018		2	2	2	<i>Rapport de travaux</i>
Résultat 2 du projet : Les jeunes à risque ont les compétences et les connaissances nécessaires pour gagner un revenu durable	Indicateur 2.1: Pourcentage de bénéficiaires (au moins 35% sont des femmes) qui acquièrent des compétences de l'alphabétisation fonctionnelle	<i>Rapport de Mission</i>	0	2018		70% (moitié femme)	70% (moitié femme)	70% (moitié femme)	<i>Résultat de post-test de formation</i>
	Indicateur 2.2: Pourcentage de bénéficiaires ayant des compétences en gestion	<i>Rapport de Mission</i>	0	2018		70% (moitié femme)	70% (moitié femme)	70% (moitié femme)	<i>Résultat de post-test de formation</i>
	Indicateur 2.3: Nombre de micro-entreprises et d'associations fondées par les bénéficiaires du projet qui ont un revenu régulier	<i>Rapport de Mission</i>	0	2018		20	20	20	<i>Rapport de formation</i>

VI. SUIVI ET ÉVALUATION

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le projet fera l'objet d'un suivi selon les plans de suivi et d'évaluation ci-dessous :

Plan de suivi

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires éventuels	Coût éventuel
Suivre les progrès vers les résultats	Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de résultats du RRF afin de déterminer les progrès du projet vers l'obtention des produits convenus.	Trimestrielle ou à la fréquence requise pour chaque indicateur.	Visites de suivi Intervention de la direction du projet en cas de progrès plus lents que prévus.	Autorités locales	Missions de suivi
Suivre et gérer les risques	Identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer l'atteinte des résultats prévus. Identifier et suivre les mesures de gestion des risques au moyen d'un registre des risques. Ceci comprend les mesures et les plans de suivi qui ont pu être requis selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Des audits seront réalisés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers.	Trimestrielle	La direction du projet identifie les risques et prend des mesures de gestion de ces risques. Elle veille à la tenue et à l'actualisation du registre des risques pour assurer le suivi des risques repérés et des mesures prises.	Cabinet d'audit indépendant	Contrôles de vérification
Apprendre	Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront dégagés périodiquement des activités du projet ainsi que recherchés activement auprès d'autres projets et de partenaires puis réintégrés dans le projet	Au moins annuelle	L'équipe du projet dégage les leçons appropriées et en tient compte pour éclairer les décisions de gestion.		
Assurance qualité du projet	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour repérer les forces et les faiblesses du projet et pour éclairer la prise de décisions de gestion afin d'améliorer le projet.	Annuelle	Une étude de la conception et de l'évaluation du projet sera menée avant la réunion du LPAC en 2018 et une évaluation de fin de projet aura lieu en 2019. La direction du projet examinera les forces et les faiblesses du projet et en tiendra compte pour éclairer ses décisions et améliorer les performances du projet.		

Revoir et Prendre des mesures correctives	Revue interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin d'éclairer la prise de décisions.	Au moins annuelle	Les données sur les performances, les risques, les leçons et la qualité feront l'objet d'un examen du comité de pilotage et seront utilisées pour prendre des mesures correctives.		
Rapport du projet	Il sera présenté au comité de pilotage du projet et aux parties prenantes clés un rapport d'avancement qui comprendra les données sur les résultats obtenus au regard des cibles annuelles prédéfinies au niveau des produits, le résumé d'évaluation annuel de la qualité du projet, un registre des risques actualisé avec indication des mesures d'atténuation et tous les rapports d'évaluation et de revue établis au cours de la période considérée.	Un rapport narratif sera soumis dans les trois mois qui suivent l'achèvement du projet. Le rapport financier sera présenté dans les douze mois suivant l'achèvement du projet.			
Revue du projet (comité de pilotage)	Le mécanisme de gouvernance du projet (comité de pilotage) effectuera des revues périodiques du projet pour en évaluer la performance et examiner le Plan de travail pluriannuel afin de garantir le réalisme des budgets pour la durée du projet. La dernière année du projet, le comité de pilotage effectuera une revue du projet pour dégager les leçons à retenir, examiner les possibilités d'amplification d'échelle et diffuser les résultats et les enseignements à retenir du projet auprès des publics concernés.	Annuelle	Il convient que le comité de pilotage examine toutes les préoccupations relatives à la qualité et à la lenteur de l'avancement du projet et que des mesures de gestion soient prises pour traiter les problématiques mises en évidence.	Ministère de la planification	Frais d'inscription à la conférence

Plan d'évaluation

Titre de l'évaluation	Partenaires (éventuels)	Produit associé du plan stratégique	Effet du PNUAD/DPP	Date d'achèvement prévue	Parties prenantes clés de l'évaluation	Coût et source du financement
Évaluation du projet			Résultat 3.2 :	Juin 2020	Autorités locales, PNUD	15,500 \$, le Japon

VII. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL¹²

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par Année			PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU		
		2018	2019	2020		Source de financement	Poste budgétaire	Montant
RÉSULTAT 1 : Les institutions nationales et locales sont capables de soutenir les jeunes à risque pour démarrer et développer leur entreprise Gender Marker : 2	1. Analyser les opportunités économiques et la chaîne de valeur dans la zone d'intervention	10 000	20 000	-	PNUD/RP	Japon		30 000
	2. Appuyer le Comité local de paix et de réconciliation pour la résolution et la prévention des conflits	-	50 000	100 000	PNUD/RP	Japon		150 000
	3. Réhabiliter des bâtiments de service public et fournir du matériel	-	180 000	120 000	PNUD/RP	Japon		300 000
	4. Fournir une formation sur la gouvernance locale aux autorités locales	-	30 000	20 000	PNUD/RP	Japon		50 000
	5. Suivi et Assurance Qualité	8 000	48 000	24 000	PNUD	Japon		80 000
	Sous-Total RÉSULTAT 1							610 000
RÉSULTAT 2 : Les jeunes à risque ont les compétences et les connaissances	6. Mener des recherches sur le profilage des bénéficiaires	10 000	10 000	-	PNUD/RP	Japon		20 000
	7. Assurer une alphabétisation fonctionnelle pour les jeunes à risque	-	180 000	80 000	PNUD/RP	Japon		260 000

¹Les définitions et classifications des coûts pour que les coûts relatifs au programme et à l'efficacité du développement soient imputés au projet sont énoncées dans la décision DP/2010/32 du Conseil d'administration.

² Les modifications apportées au budget d'un projet qui affectent la portée (produits), la date d'achèvement ou les coûts estimatifs totaux du projet nécessitent une révision budgétaire formelle qui doit être signée par le comité de pilotage du projet. Dans les autres cas, le directeur de programme du PNUD peut signer seul la modification, à condition que les autres signataires n'y opposent aucune objection. Cette procédure est applicable, par exemple, lorsque le but de la modification n'est que de rééchelonner les activités entre les années.

nécessaires pour gagner un revenu durable Gender Marker : 2	8. Fournir une formation sur la gestion des entreprises, y compris 5S-Kaizen pour les formateurs potentiels des institutions nationales et des ONG	-	80 000	-	PNUD/RP	Japon	80 000
	9. Offrir une formation en gestion, y compris 5S-Kaizen pour les jeunes à risque	-	90 000	60 000	PNUD/RP	Japon	150 000
	10. Soutenir le développement des entreprises pour les micro-entreprises et les associations fondées par les bénéficiaires	-	130 000	70 000	PNUD/RP	Japon	200 000
	11. Suivi et Assurance Qualité	11 000	66 000	33 000	PNUD	Japon	110 000
	Sous-Total RÉSULTAT 2						
Sous-Total Programme							1 430 000
Évaluation et audite				25 000	PNUD	Japon	25 000
Resource Humaine	Project Manager (P3)	-	197 625	131 750	PNUD	Japon	329 375
	Associé à la finance et aux administrations	-	42 000	10 500	PNUD	Japon	52 500
	Chauffeur	2 800	16 800	8 400	PNUD	Japon	28 000
Communication et visibilité	T-Shirts, Evènement etc...	-	20 000	10 000	PNUD	Japon	30 000
Mission et autre frais pour le transport	DSA, vol, etc...	4 000	24 000	12 000	PNUD	Japon	40 000
Équipement et entretien véhicule	Équipement, maintenance véhicule, etc...	-	18 000	2 000	PNUD	Japon	20 000
Appui bureau	Loyer, staff pour appui etc..		27 000	15 000	PNUD	Japon	42 000
Véhicule	Utiliser à Batangafo		40 162		PNUD	Japon	40 162
Sous-Total Gestion							607 037

Sous-Total Programme et Gestion								2 037 037
General Management Support						PNUD	Japon	162 963
TOTAL								2 200 000

VIII. MODALITÉS DE GOUVERNANCE ET DE GESTION

Le projet sera géré sous la modalité d'exécution de l'exécution directe (DIM). Le PNUD contractera des ONG en tant que parties responsables pour la mise en œuvre d'activités ou de services spécifiques, sur la base du document de projet.

Un comité de pilotage sera établi au niveau national. Ce comité de pilotage évaluera le plan de travail annuel ainsi que le rapport final et à mi-parcours. Il sera co-présidé par le Ministre de l'économie, du plan et de la coopération et le Directeur de pays du PNUD et constitué par un membre d'autres ministères et le responsable de l'Unité de gestion de projet du PNUD (PMSU).

Le spécialiste du programme sera responsable de la coordination du projet et de ses activités. D'autres membres du personnel du PNUD soutiendront ou mettront en œuvre à temps partiel des activités qui seront imputées sur le budget du projet en tant que frais d'appui à la gestion de projet.

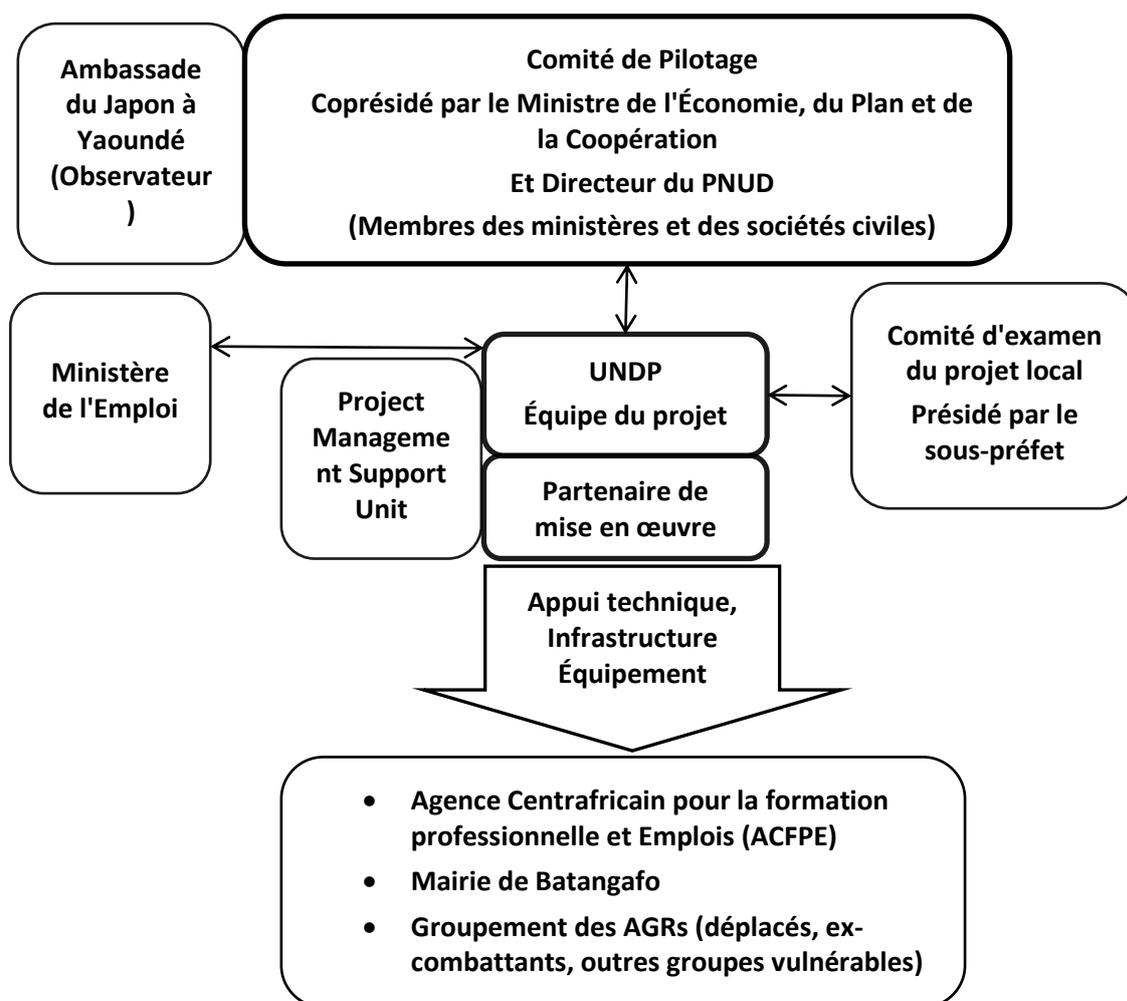
Le spécialiste du programme assurera la planification conjointe, la programmation, la mise en œuvre et le suivi / évaluation avec les parties nationales et assurera également une synergie entre les différents partenaires d'exécution. Il / elle prendra toutes les décisions opérationnelles liées à la mise en œuvre du projet, en collaboration avec le chef de bureau et avec le coordinateur du programme.

L'assurance de la qualité du projet sera assurée par l'Unité d'appui à la gestion des projets du PNUD (PMSU) avec le soutien de l'unité de suivi et d'évaluation, qui fournira une assistance technique à l'unité de gestion du projet. Un plan de suivi spécifique sera élaboré sur la base des directives de suivi et d'évaluation du PNUD. Les activités de S & E seront développées en étroite collaboration avec les principaux partenaires d'exécution (autorités locales, départements gouvernementaux, ONG, OBC, etc.).

Le projet restera en contact étroit avec les autres ministères, en particulier avec le ministère de l'Emploi, car la formation professionnelle sera mise en œuvre par l'ACFPE sous la direction du ministère de l'Emploi. Le comité local d'examen de projet est chargé de suivre les activités du projet et de soutenir la mise en œuvre du projet.

D'autres membres du personnel du PNUD à Bangui fourniront des conseils techniques, un soutien logistique et opérationnel tels que l'approvisionnement, la comptabilité, l'organisation des voitures, etc. Les coûts de ce soutien seront principalement couverts par le bureau de pays du PNUD mais imputés en partie au projet en tant que coût direct du projet.

Des missions conjointes seront effectuées avec les membres des comités de pilotage pour le suivi des activités pendant le projet.



IX. CADRE JURIDIQUE

Le présent Document de projet est l'instrument défini à l'article 1 de l'Accord de base type en matière d'assistance (« SBAA ») entre le gouvernement de la République Centrafricaine et le PNUD, signé en 1976. Toutes les références faites dans le SBAA à « l'Organisation chargée de l'exécution » sont réputées faire référence au « Partenaire de réalisation ».

X. GESTION DES RISQUES

1. Le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation, respectera les politiques, procédures et pratiques du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies (UNSMS).
2. Le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation, déploiera tous les efforts raisonnables pour faire en sorte qu'aucuns des fonds du projet ne soient utilisés pour financer des personnes physiques ou morales associées au terrorisme et à ce que les bénéficiaires de toute somme remise par le PNUD dans le cadre de ces dispositions ne figurent pas sur la liste administrée par le Comité du Conseil de sécurité établie en vertu de la résolution 1267 (1999) du Conseil, laquelle liste peut être consultée à https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list. Cette disposition doit figurer dans tous les sous-contrats ou sous-accords conclus au titre du présent Document de projet.
3. La durabilité sociale et environnementale du projet sera favorisée par l'application des normes du PNUD en la matière (<http://www.undp.org/ses>) et du mécanisme de responsabilisation connexe (<http://www.undp.org/secu-srm>).

4. Le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation : a) mènera les activités liées au projet et au programme en accord avec les normes du PNUD en matière sociale et environnementale, b) mettra en œuvre tout plan de gestion ou d'atténuation élaboré pour le projet ou programme en conformité avec ces normes, et c) s'emploiera de manière constructive et opportune à répondre à toute préoccupation et plainte émise par le biais du mécanisme de responsabilisation. Le PNUD veillera à ce que les communautés et autres parties prenantes au projet soient informées du mécanisme de responsabilisation et y aient accès.
5. Tous les signataires du Document de projet sont tenus de coopérer de bonne foi à toute activité d'évaluation des engagements ou de respect des normes sociales et environnementales du PNUD en rapport avec le programme ou projet. Ceci inclut l'octroi de l'accès aux sites du projet au personnel correspondant et aux informations et à la documentation.
6. Le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation, veillera à ce que les obligations suivantes soient opposables à chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire :
 - a. Conformément aux dispositions de l'Article III du SBAA, la responsabilité de la sécurité de chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire et de son personnel et de ses biens, et des biens du PNUD dont lesdits partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire ont la garde, relève des dits partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire. À cette fin, chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire :
 - i. met en place un plan de sécurité et veille à son administration, compte tenu de la situation en matière de sécurité dans le pays où le projet est réalisé;
 - ii. assume tous les risques et toutes les responsabilités liés à la mise en œuvre de sa sécurité respective et assure la mise en œuvre complète du plan de sécurité.
 - b. Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place et de suggérer que des modifications y soient apportées si nécessaire. Le défaut de mise en place et de mise en œuvre d'un plan de sécurité approprié tel que requis en vertu du présent document sera réputé constituer un manquement aux obligations de la partie responsable, du sous-traitant et du sous-bénéficiaire au titre du présent Document de projet.
 - c. Chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire prendra des mesures appropriées de prévention du mésusage des fonds, de la fraude ou de la corruption du fait de ses personnels officiels, des consultants, des parties responsables, des sous-traitants et des sous-bénéficiaires dans la réalisation du projet ou du programme ou dans l'emploi des fonds du PNUD. Elle/il veillera à ce que ses politiques de gestion financière et de lutte contre la corruption et la fraude soient en place et appliquées pour tous les financements reçus provenant du PNUD ou acheminés par l'intermédiaire de celui-ci.
 - d. Les exigences énoncées dans les documents suivants en vigueur à la date de la signature du Document de projet s'appliquent à chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire : a) la Politique du PNUD en matière de fraude et autres pratiques de corruption et b) les Directives relatives aux enquêtes du Bureau de l'audit et des enquêtes du PNUD. Chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire accepte les exigences énoncées dans les documents ci-dessus, qui font partie intégrante du présent Document de projet et sont disponibles en ligne à www.undp.org.
 - e. Au cas où il s'impose de procéder à une enquête, le PNUD enquêtera sur tout aspect de ses projets et programmes. Chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire y accordera sa pleine coopération, notamment en mettant à disposition le personnel et la documentation appropriée et en accordant l'accès à ses locaux (et à ceux de ses consultants, sous-traitants et sous-bénéficiaires) à ces fins. à des heures et dans des conditions raisonnables ainsi que peut l'exiger l'objet de l'enquête. Au cas où l'exécution de cette obligation serait sujette à une limite, le PNUD consulte la partie responsable, le sous-traitant et le sous-bénéficiaire concernés pour trouver une solution.
 - f. Chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire informeront promptement le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation, de tout éventuel emploi inapproprié de fonds ou d'allégation crédible de fraude ou de corruption en respectant dûment la confidentialité de cette information.

Lorsqu'elle/il a connaissance de ce qu'un projet ou une activité du PNUD fait, en tout ou en partie, l'objet d'une enquête suite à des allégations de fraude/corruption, chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire en informeront le représentant résident/chef de bureau du PNUD, qui en informera promptement le Bureau de l'audit et des enquêtes (OAI) du PNUD. Elle/il fournira

des informations périodiques au responsable du PNUD dans le pays et à l'OAI sur le statut de ladite enquête et sur les actions y afférentes.

- g. Le PNUD aura droit à un remboursement de la part de la partie responsable, du sous-traitant ou du sous-bénéficiaire de tous fonds fournis qui ont été employés de manière inappropriée, notamment par fraude ou corruption, ou versés d'autre manière de façon non conformes aux dispositions du Document de projet. Cette somme peut être déduite par le PNUD de tout paiement dû à la partie responsable, au sous-traitant ou au sous-bénéficiaire au titre du présent accord ou de tout autre.

Lorsque ces fonds n'ont pas été remboursés au PNUD, la partie responsable, le sous-traitant ou le sous-bénéficiaire convient que les donateurs du PNUD (notamment le gouvernement) dont le financement est la source, en tout ou en partie, des fonds attribués aux activités figurant dans le présent Document de projet, peuvent se retourner contre elle/lui pour recouvrer tous fonds dont il a été déterminé par le PNUD qu'ils ont été employés de manière inappropriée, notamment par fraude ou corruption, ou versés d'autre manière de façon non conforme aux dispositions du Document de projet.

N.B. : Le terme « Document de projet » employé dans la présente clause est à interpréter comme incluant tout accord subsidiaire pertinent au titre du présent Document de projet, et notamment les accords avec les parties responsables, sous-traitants et sous-bénéficiaires

- h. Chaque contrat émis par la partie responsable, le sous-traitant ou le sous-bénéficiaire en rapport avec le présent Document de projet doit comporter une disposition selon laquelle il ne saurait être accordé, reçu ou promis de redevances, gratifications, rabais, cadeaux, commissions ni autres paiements, si ce n'est ceux qui figurent dans la proposition, en rapport avec le processus de sélection ou de réalisation du contrat, et prévoyant que le bénéficiaire de fonds de la partie responsable, du sous-traitant ou du sous-bénéficiaire est tenu de coopérer avec toute enquête et tout audit après paiement quels qu'ils soient
- i. Au cas où le PNUD s'adresserait aux autorités nationales compétentes pour entamer des actions juridiques appropriées concernant toute faute présumée en rapport avec le projet ou programme, le gouvernement veillera à ce que lesdites autorités nationales enquêtent activement sur l'affaire et prennent des mesures juridiques appropriées à l'encontre de toutes les personnes dont il aura été déterminé qu'elles ont participé à la commission de la faute, recouvrent les fonds et rendent tous les fonds recouverts au PNUD
- j. Chaque partie responsable, sous-traitant ou sous-bénéficiaire est tenu(e) de veiller à ce que toutes ses obligations énoncées dans la présente section à la rubrique « gestion des risques » soient transférées à ses sous-traitants et sous-bénéficiaires et à ce que toutes les clauses de la présente section intitulées « clauses standard de gestion des risques » soient reproduites ainsi qu'il convient, *mutatis mutandis*, dans tous ses sous-contrats ou sous-accords conclus suite au présent Document de projet:

XI. ANNEXE

Registre des risques



Intitulé du projet : Soutien aux activités génératrices de revenus durables des personnes vulnérables dans la Sous-Préfecture de Batangafo						Numéro de projet		Date : le 05/07/2018		
#	Description	Date de constatation	Type	Impact et Probabilité	Contre-mesures / Réponse de la direction	Propriétaire	Soumis par, mis à jour par	Dernière mise à jour	Statut	
1	Instabilité politique au niveau national	05/07/2018	Politique	P = 2 I = 4	Élaborer un plan comportant des dispositions qui permettront de mettre en œuvre les activités prévues dans un contexte instable.	Tsunetaka Tsuchiya	Tsunetaka Tsuchiya			
2	Détérioration de la situation sécuritaire et intensification des activités des milices dans les zones cibles	05/07/2018	Environnemental	P = 3 I = 4	Suivi de près de la situation sécuritaire, mise à jour trimestrielle de la gestion des risques dans le cadre du plan de suivi et d'évaluation, repérage des mesures d'atténuation et des solutions de rechange programmatiques à mettre en œuvre si nécessaire.	Tsunetaka Tsuchiya	Tsunetaka Tsuchiya			
3	Le non-respect de leurs engagements par les partenaires chargés de la mise en œuvre	05/07/2018	Organisationnel	P = 1 I = 4	Mise en place de mécanismes de vérification régulière de la qualité et de suivi du taux de la mise en œuvre	Tsunetaka Tsuchiya	Tsunetaka Tsuchiya			
4	Retards en ce qui concerne le recrutement du personnel et la sélection des consultants et des fournisseurs	05/07/2018	Fonctionnement	P = 2 I = 3	Élaborer une procédure proactive de planification des achats et des recrutements (c'est-à-dire que les termes de référence concernant le personnel du projet et la micro-évaluation des partenaires éventuels seraient disponibles avant le lancement officiel du projet) en conjonction avec le plan de travail annuel et les plans de suivi mensuels.	Tsunetaka Tsuchiya	Tsunetaka Tsuchiya			
5	Accès impossible aux lieux d'intervention en raison du mauvais état des routes	05/07/2018	Environnemental	P = 1 I = 3	Faire de l'accessibilité en toute saison de l'année l'un des critères déterminants retenus pour le choix des sites d'intervention du projet.	Tsunetaka Tsuchiya	Tsunetaka Tsuchiya			